



RAPPORT D'ACTIVITÉS DU FORESTIER EN CHEF

2010-2011





RAPPORT D'ACTIVITÉS DU FORESTIER EN CHEF

2010-2011

*Bureau du forestier
en chef*

Québec 

Rédaction : Bureau du forestier en chef

Photos : Bureau du forestier en chef et ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser au :

Bureau du forestier en chef
845, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L6
Téléphone : 418 275-7770
Télécopieur : 418 275-8884

Courriel : bureau@forestierenchef.gouv.qc.ca

La publication est accessible dans Internet :

<http://www.forestierenchef.gouv.qc.ca/>

Dépôt légal – 2011

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 978-2-550-62236-9 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-62237-6 (version PDF)

ISSN papier : 1911-4435

ISSN en ligne : 1911-4443

© Bureau du forestier en chef

Le 12 septembre 2011

Monsieur Clément Gignac
Ministre
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
880, chemin Sainte-Foy, 10^e étage
Québec (Québec) G1S 4X4

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le sixième rapport d'activités du Bureau du forestier en chef, qui rend compte des résultats relatifs aux principales actions menées au cours de la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011, notamment dans le cadre du *Plan stratégique 2008-2011* et du *Plan d'action de développement durable 2008-2013*.

En décembre 2010, j'ai eu l'honneur de succéder à M. Pierre Levac, premier Forestier en chef à occuper cette fonction créée en 2005. C'est avec enthousiasme que je me suis joint à l'organisation, constituée de professionnels reconnus pour leur expertise et la rigueur des travaux qu'ils réalisent.

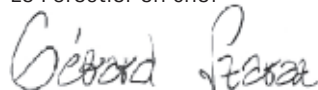
Je tiens à souligner que mon prédécesseur a réalisé un travail remarquable jusqu'à la toute fin de son mandat. Il a bâti une nouvelle organisation, constitué une grande équipe multidisciplinaire, déterminé des possibilités forestières dans un environnement nouveau, conçu des outils performants qui intégreront dorénavant l'optimisation et la spatialisation dans les calculs ainsi que la prise en considération des variables économiques, sociales et environnementales. Il a dressé un premier *Bilan d'aménagement forestier durable* et formulé des avis sur divers sujets touchant la foresterie.

Cette organisation jouit déjà d'une crédibilité et d'une notoriété dans les communautés scientifique et professionnelle. Aussi, le Bureau du forestier en chef est bien en selle pour livrer les prochaines possibilités forestières pour la période 2013-2018. Je poursuivrai le travail amorcé par mon équipe avec le même respect des valeurs de rigueur, d'impartialité, d'amélioration continue et d'écoute des clientèles concernées par les forêts du Québec.

Devant l'ampleur des défis relevés, je remercie les membres du personnel, les partenaires et les collaborateurs qui ont contribué à la performance du Bureau du forestier en chef pour l'année 2010-2011.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Forestier en chef



Gérard Szaraz, ing.f., M.Sc., M.A.P.

Siège social

Bureau du forestier en chef
845, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L6
Téléphone : 418 275-7770
Télécopieur : 418 275-8884
Courriel : bureau@forestierenchef.gouv.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2010-2011	1
RESSOURCES ET STRUCTURE DE L'ORGANISATION DU BUREAU DU FORESTIER EN CHEF	2
Siège social du Forestier en chef à Roberval	3
Bureau local de Québec et organisation régionale	4
Budget d'opération	5
PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2010-2011	6
<i>Bilan d'aménagement forestier durable au Québec 2000-2008</i>	6
Possibilités forestières 2013-2018	7
Poursuite de l' <i>Opération CPF 2013-2018</i>	7
<i>Horizon CPF</i> , l'outil d'élaboration du calcul des possibilités forestières ...	8
<i>Manuel de détermination des possibilités forestières</i>	9
Implantation d'un système de gestion de la qualité (ISO 9001)	10
Avis du Forestier en chef sur la forêt boréale	10
Communications	11
Diffusion du <i>Bilan d'aménagement forestier durable au Québec</i>	11
Séminaire sur la détermination des possibilités forestières	11
Site Internet du Bureau du forestier en chef	12
Communications à l'interne	12
Suivi du <i>Plan stratégique 2008-2011</i> et du <i>Plan d'action de développement durable</i>	13
PLAN D'ACTION 2011-2012	14
Calcul des possibilités forestières	14
Revue des résultats d'aménagement durable des forêts	14
Gestion organisationnelle	15
Plan d'action de développement durable	15

ANNEXES

ANNEXE 1	Organigramme	18
ANNEXE 2	Tableau du suivi du <i>Plan stratégique 2008-2011</i>	19
ANNEXE 3	État d'avancement du <i>Plan d'action de développement durable 2008-2013</i>	23
ANNEXE 4	Liste des acronymes utilisés dans ce rapport	26

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2010-2011

- Dépôt du premier *Bilan d'aménagement forestier durable au Québec* pour la période 2000-2008 : un événement qui suscite l'intérêt de la population et des médias du Québec.
- Tenue du Séminaire sur la détermination des possibilités forestières organisé par le Bureau du forestier en chef (BFEC) et l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) : un succès de participation qui fait connaître l'expertise du BFEC.
- Avancées dans l'*Opération calcul des possibilités forestières 2013-2018* (Opération CPF 2013-2018) : chargement, dans le système *Horizon CPF*, de toutes les informations et données d'inventaires forestiers servant au calcul des possibilités forestières (CPF) et déploiement de nouveaux modules *Horizon CPF*.
- *Manuel de détermination des possibilités forestières* (MDPF) : le Forestier en chef donne suite à la nouvelle Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et précise la portée du MDPF, dont il a la responsabilité.
- Dépôt à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune d'un avis intitulé : « *Gestion durable de la forêt boréale : vision globale et recherche de l'équilibre* ».



Employés du Bureau du forestier en chef à l'occasion du Séminaire sur la détermination des possibilités forestières, le 1^{er} décembre 2010.

RESSOURCES ET STRUCTURE DE L'ORGANISATION DU BUREAU DU FORESTIER EN CHEF

Au 31 mars 2010, 68 personnes travaillaient au BFEC, dont 65 employés permanents et trois employés occasionnels. L'effectif est réparti entre 15 lieux physiques, soit 15 employés au siège social de Roberval, 16 employés à Québec et 37 autres répartis dans les régions.

La structure du BFEC illustrée par l'organigramme à l'annexe 1, compte trois directions qui se partagent la responsabilité des activités :

- Le Bureau du sous-ministre associé (BSMA) assure la coordination des activités sectorielles et ministérielles telles que la planification stratégique, le Plan d'action de développement durable, la reddition de comptes administrative ainsi que les analyses et le suivi de dossiers sectoriels. Cette direction encadre la planification, la coordination et le soutien des activités de communication et de gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles et de veille scientifique. Le BSMA représente le BFEC aux niveaux ministériel et gouvernemental, au besoin.
- La Direction du calcul des possibilités forestières (DCPF) est chargée de l'évaluation des possibilités annuelles de coupe des forêts du domaine de l'État. Elle est aussi responsable d'évaluer les volumes de bois pouvant être récoltés ponctuellement sans affecter les possibilités forestières à long terme, de produire les évaluations d'impacts de décisions gouvernementales sur les possibilités forestières, de produire des avis sur les plans généraux d'aménagement forestier et d'implanter un système de gestion de la qualité (ISO 9001) dans son domaine de responsabilités. Une majorité des analystes oeuvrent dans les régions où ils représentent également le BFEC auprès des directions générales régionales du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), des Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire ainsi qu'auprès des divers intervenants régionaux.



De gauche à droite : Johanne Gauthier, directrice du Bureau du sous-ministre associé, Gérard Szaraz, Forestier en chef et Pierre Charbonneau.

- Enfin, la Direction du développement stratégique (DDS) a le mandat d'élaborer et de mettre à jour le *Manuel de détermination des possibilités forestières*, de mettre au point les systèmes et les méthodes associés à la réalisation du calcul des possibilités forestières (CPF) et de produire le *Bilan d'aménagement forestier durable* des forêts du domaine de l'État.

Le BFEC compte sur une équipe multidisciplinaire apte à mettre à profit ses connaissances et son savoir-faire dans la réalisation de ses mandats en matière de gestion forestière.

■ ■ ■ Siègne social du Forestier en chef à Roberval

Le siège social du Forestier en chef est situé à Roberval. Le Forestier en chef y est présent de façon régulière pour assurer la gouvernance et le suivi de ses mandats. C'est au siège social que sont réalisées, notamment, les activités liées à l'élaboration du *Manuel de détermination des possibilités forestières*, à la réalisation du *Bilan d'aménagement forestier durable* qui a été complété en cours d'année, à la coordination de plusieurs dossiers liés au CPF de même que certaines fonctions administratives.



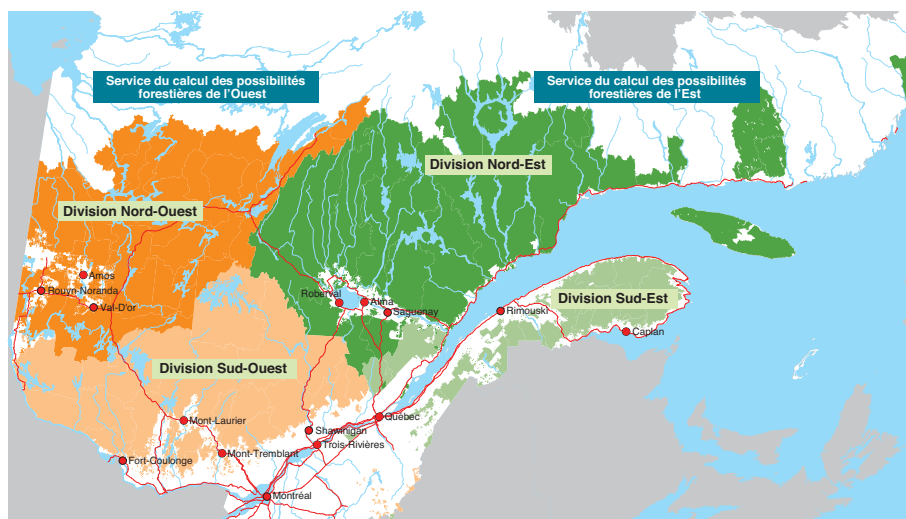
Une partie de l'équipe du Bureau du forestier en chef au siège social de Roberval.

Bureau local de Québec et organisation régionale

Le bureau local de Québec facilite les échanges réguliers avec la structure gouvernementale et ministérielle. On y exerce principalement des fonctions administratives, de soutien professionnel et de développement de systèmes et d'outils en lien avec le CPF.

Quant au réseau régional du BFEC, il est constitué de personnes spécialisées dans le domaine du CPF, en géomatique et en gestion de la qualité, toutes œuvrant pour la DCPF. Cette direction est composée de deux services désignés sous les vocables « Service du calcul des possibilités forestières de l'Est » et « Service du calcul des possibilités forestières de l'Ouest ». Aussi, chacun de ces services compte deux divisions : Nord-Est et Sud-Est pour le service de l'Est, et Nord-Ouest et Sud-Ouest pour le service de l'Ouest. Tel que présenté à la figure 1, ces quatre divisions se partagent la réalisation des travaux d'évaluation des possibilités forestières sur le territoire de l'ensemble des réserves forestières et des 74 unités d'aménagement forestier de la province.

Figure 1. Découpage territorial du Bureau du forestier en chef

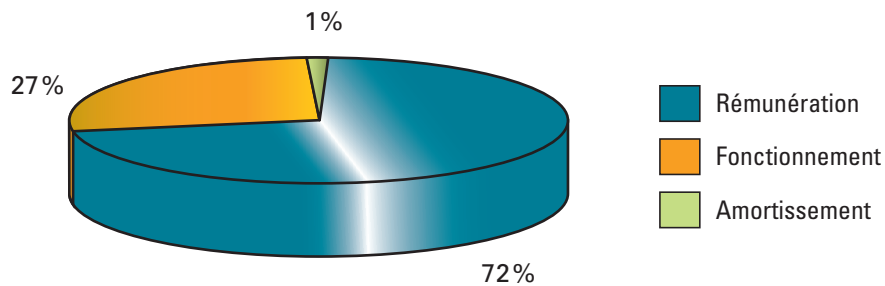


- Localisation du personnel au 1^{er} juillet 2011

Budget d'opération

En 2010-2011, les dépenses d'opération autorisées pour le BFEC ont été de 6,2 M\$. La répartition des dépenses est présentée à la figure 2.

Figure 2. Répartition des dépenses d'opération du BFEC 2010-2011



Bureau du forestier en chef à Roberval.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2010-2011

BILAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE AU QUÉBEC 2000-2008

En 2005, le gouvernement du Québec confiait au Forestier en chef la responsabilité d'établir et de transmettre un bilan quinquennal de l'état des forêts du domaine de l'État et des résultats obtenus en matière d'aménagement durable de la forêt, comme le précise la Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (L.R.Q., chapitre M-25.2, article 17.1.7). Ce bilan, que l'on a nommé *Bilan d'aménagement forestier durable au Québec* a pour principal objet d'informer le gouvernement, la population et la communauté internationale sur l'état et la gouvernance des ressources forestières au Québec. Il a également pour objet d'établir un point de référence pour mesurer les progrès en matière d'aménagement forestier durable au Québec.

Le premier *Bilan d'aménagement forestier durable au Québec* pour la période 2000-2008 a été déposé par la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M^{me} Nathalie Normandeau, à l'Assemblée nationale en juin 2010. Ce bilan s'inspire des standards internationaux de reddition de comptes et d'assurance-qualité en matière de rédaction de rapport de développement durable. Il se distingue par l'implication de plus de 500 spécialistes en cours de réalisation. De même, il diffère des rapports quinquennaux précédents par son approche d'évaluation de l'atteinte de résultats pour 23 critères d'aménagement forestier durable (AFD). On y présente une appréciation de l'état de chacun des critères, sa tendance et l'information disponible.



De gauche à droite : Steeve Morel, Nathalie Perron, Julie Poulin et Ibrahima Gassama.

Enfin, une évaluation du processus de production du Bilan ainsi qu'une rétroaction auprès des différents publics (neuf organisations) ont été réalisées pour compléter le processus. Les commentaires se sont avérés positifs. En résumé, il a été mentionné que le Bilan était un document attrayant, pertinent et crédible et qu'il sera utile pour guider l'aménagement durable des forêts au Québec et pour mesurer les progrès accomplis.

Le *Bilan d'aménagement forestier durable* ainsi que tous les documents connexes sont disponibles sur le site Internet du Forestier en chef.

POSSIBILITÉS FORESTIÈRES 2013-2018

Poursuite de l'Opération CPF 2013-2018

L'Opération calcul des possibilités forestières 2013-2018 s'est poursuivie tout au long de l'année. Le travail a été axé vers le chargement des informations pertinentes dans l'outil de calcul *Horizon CPF*, le diagnostic forestier des unités d'aménagement forestier et l'élaboration de la stratégie forestière à l'échelle du CPF. Des efforts importants ont également été déployés afin de bien documenter les méthodes de travail reliées à ces activités et de mettre en œuvre le système de gestion de la qualité propre aux activités du CPF. L'élaboration de méthodologies et la production des courbes de rendement, qui décrivent l'évolution de la forêt dans le temps à partir des modèles de croissances élaborés par des chercheurs, ont aussi occupé une partie significative du travail réalisé cette année.

Par ailleurs, des projets pilotes de modélisation ont permis de raffiner la compréhension des processus nécessaires pour compléter l'Opération CPF 2013-2018, pavant ainsi la voie à l'accentuation de la production prévue pour 2011-2012.

Cette année charnière a débuté par une rencontre réunissant les personnes clés de la production dans le but de baliser la planification et l'orchestration des activités prévues au calendrier. Plusieurs présentations ont également eu lieu afin de coordonner et de déployer les systèmes et méthodes développés pour l'Opération CPF 2013-2018.



De gauche à droite : Richard Lefebvre, chef du service du CPF de l'Ouest, Pierre Levac, Forestier en chef (2005-2010), Jean Girard, directeur du calcul des possibilités forestières et Daniel Pelletier, chef du service du CPF de l'Est.

Horizon CPF, l'outil d'élaboration du calcul des possibilités forestières

L'exercice 2010-2011 a principalement été consacré à la poursuite du développement de *Horizon CPF* et au transfert de connaissances vers ses utilisateurs.

Interagissant avec les logiciels *Woodstock* et *Stanley*, *Horizon CPF* vise à doter le BFEC d'un ensemble d'outils répondant aux principales recommandations de la commission Coulombe en matière de réforme du CPF. Cette combinaison de logiciels adopte une approche par optimisation et considère les impacts de la spatialisation. Elle permet aussi d'intégrer des variables ligneuses, économiques, fauniques, sociales et environnementales dans le CPF. En 2010-2011, l'équipe de développement a déployé auprès des utilisateurs les quatrième et cinquième modules de *Horizon CPF*, nommés *Évolution* et *Syntaxe*.

Les modules *Évolution* et *Syntaxe* complètent les modules existants (*Projet de calcul*, *Diagnostic* et *Stratégie*) en permettant d'importer le matériel d'évolution nécessaire à la modélisation à long terme et de générer automatiquement quelque 90 % de la syntaxe requise pour le fonctionnement de *Woodstock*. L'ensemble des modules disponibles est utilisé par les analystes du BFEC depuis le début de l'année 2010 pour les travaux d'élaboration du prochain CPF.

Le module *Diffusion*, actuellement en développement, permettra d'encadrer le processus d'approbation des résultats officiels et de gérer leur exploitation interne (analyses, requêtes, rapports, etc.) ainsi que leur diffusion externe (ministère des Ressources naturelles et de la Faune, milieu forestier, grand public).

L'exercice 2010-2011 a permis de poursuivre la formation du personnel responsable de la réalisation du CPF 2013-2018 grâce à des sessions sur le module *Stratégie* précédées d'un récapitulatif des deux premiers modules. Un guide de navigation expliquant les interfaces et les fonctionnalités a été préparé et fourni avec le matériel de formation. De plus, la mise en place d'une procédure d'assistance technique (correction de bogues, améliorations, etc.), depuis juillet 2009, permet d'offrir aux utilisateurs une aide efficace.



De gauche à droite : François Pelletier, Thomas Moore, Cynthia Doiron, Jérôme Garet, Maxime Renaud, Claude Fortin, Marc Plante, directeur du Développement stratégique et Frédéric Dufour.

■ ■ ■ *Manuel de détermination des possibilités forestières*

En mars 2010, la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (L.R.Q., chapitre A-18.1) apportait des précisions relatives aux fonctions du Forestier en chef. La portée du manuel que prépare le Forestier en chef a alors été précisée. Ainsi, le Forestier en chef a la responsabilité de préparer, de publier et de maintenir à jour un manuel servant à la détermination des possibilités forestières (MDPF).

Le nouveau régime forestier a entraîné de nombreux changements dans les façons de faire. Le processus de détermination des possibilités forestières n'y échappe pas. Un plan de gestion du changement relatif à l'utilisation du *Manuel de détermination des possibilités forestières* a été mis en œuvre. Ce plan vise à ce que le rôle, la portée et le contenu du manuel soient bien compris. Les activités prévues ciblent trois clientèles : les analystes du BFEC, les spécialistes en aménagement forestier hors du BFEC (autres secteurs du MRNF, universités, industries, etc.) et les citoyens intéressés à l'aménagement forestier.

La table des matières du MDPF prévoit la rédaction de 49 fascicules, portant sur des sujets aussi diversifiés que les traitements sylvicoles, l'intégration des objectifs d'aménagement et les éléments servant à déterminer les possibilités forestières. Quarante-quatre fascicules du MDPF ont été produits jusqu'à maintenant : certains sont en développement, plusieurs sont en cours de validation par des experts (internes ou externes au BFEC) et six sont en phase d'approbation finale (validations complétées).



De gauche à droite : Moussa Marou Dodo, Michel Villeneuve, coordonnateur du *Manuel de détermination des possibilités forestières* et Ibrahima Gassama.

■ ■ ■ Implantation d'un système de gestion de la qualité (ISO 9001)

L'implantation d'un système de gestion de la qualité (ISO 9001) encadrant l'ensemble des activités liées au CPF s'est poursuivie en 2010-2011. Rappelons que la commission Coulombe ainsi que l'OIFQ avaient recommandé l'implantation d'un tel système de gestion de la qualité qui viendrait encadrer le mandat principal du Forestier en chef.

Le BFEC a d'abord entériné une *Politique qualité*. Puis, plusieurs groupes de travail se sont mis à l'œuvre au sein de l'organisation afin d'élaborer des procédures de travail rigoureuses et d'incorporer des contrôles de qualité aux différentes étapes du CPF. Des audits externes ont permis de vérifier que le système fonctionnait correctement et que les situations de non-conformité détectées soient solutionnées.

■ ■ ■ AVIS DU FORESTIER EN CHEF SUR LA FORÊT BORÉALE

Le 7 décembre 2010, le Forestier en chef, M. Pierre Levac, a déposé à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune un avis intitulé : « *Gestion durable de la forêt boréale : vision globale et recherche de l'équilibre* ».

Cet avis a été réalisé afin d'approfondir la réflexion sur un des principaux enjeux d'aménagement du territoire du domaine de l'État québécois, soit la gestion durable de la forêt boréale, sa conservation et sa mise en valeur. À cet effet, la démarche du Forestier en chef propose quelques avenues de solutions pour assurer la conservation et la mise en valeur de la forêt boréale et suggère des mesures visant à faciliter son adaptation aux changements climatiques. Dans son avis, le Forestier en chef indique que, dans une logique de développement durable, la recherche de l'équilibre doit demeurer au centre des préoccupations écologiques, économiques et sociales et qu'il nous faut désormais prendre en considération la réalité des changements climatiques dans tous les travaux liés à l'aménagement durable des forêts boréales.

COMMUNICATIONS

Diffusion du *Bilan d'aménagement forestier durable au Québec*

Plusieurs activités de communication ont accompagné la publication du Bilan, dont notamment une conférence de presse tenue à Roberval en juin 2010. M. Pierre Levac, le Forestier en chef en poste de 2005 à 2010, accompagné de l'équipe ayant produit le document, a présenté les principaux constats en matière d'aménagement forestier durable au Québec de même que les défis à relever en cette matière. Le *Bilan d'aménagement forestier durable* a fait l'objet de plusieurs articles dans les médias écrits et de reportages dans la presse électronique. Également, de nombreuses présentations ont été livrées devant divers organismes et associations intéressés par son contenu.

Séminaire sur la détermination des possibilités forestières

En décembre 2010, le BFEC a organisé, de concert avec l'OIFQ, un premier Séminaire sur la détermination des possibilités forestières. Près de 200 personnes ont assisté à l'événement. Pendant deux journées, l'équipe du BFEC a présenté les outils, les méthodes et l'ensemble des processus utilisés pour déterminer les possibilités forestières des forêts du domaine de l'État pour la période 2013-2018. Ce fut une occasion, pour les participants constitués majoritairement d'ingénieurs forestiers et de scientifiques, de se familiariser avec ce domaine spécialisé et d'obtenir des précisions lors des périodes d'échanges et de questions. En plus des spécialistes du BFEC, le Forestier en chef avait invité des chercheurs et des spécialistes à venir faire état des dernières connaissances dans les domaines liés au CPF. Cet événement, qualifié de « réel succès » par le président de l'OIFQ, M. Denis Villeneuve, a contribué à établir des bases d'échanges entre le BFEC et les communautés professionnelle et scientifique.



De gauche à droite : Pierre Levac, Forestier en chef (2005-2010), Luc Bouthillier, professeur au Département des sciences du bois et de la forêt de l'Université Laval, Pierre Bernier, chercheur scientifique au Service canadien des forêts, Jean Girard, directeur du calcul des possibilités forestières et Denis Villeneuve, président de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.



Site Internet du Bureau du forestier en chef

Au cours de l'année 2010-2011, le BFEC a procédé à d'importantes mises à jour de son site Internet. Une section spécifiquement consacrée au *Bilan d'aménagement forestier durable* et à l'ensemble des documents et annexes a été ajoutée de même qu'une autre section consacrée cette fois au *Séminaire sur la détermination des possibilités forestières*. On y a déposé les présentations de tous les conférenciers ainsi qu'un résumé des commentaires de plusieurs participants.

Les visites de notre site Internet ont connu une augmentation de 11 % par rapport à l'an dernier, soit une moyenne de 6 750 visites mensuelles. L'adresse du site Internet du Bureau du forestier en chef est la suivante : www.forestierenchef.gouv.qc.ca.



Communications à l'interne

Au cours de l'année 2010-2011, le BFEC a poursuivi le développement d'outils de collaboration et de coordination afin de faciliter les échanges réguliers entre les membres de ses équipes réparties dans toute la province. Ainsi, des plateformes électroniques permettant la collaboration à l'écriture de documents et les discussions en forum ont été déployées. Le BFEC a également poursuivi, en 2010-2011, la publication de son bulletin électronique destiné à son personnel interne et intitulé « *Le Forestier en bref* » qui fait état de l'avancement des dossiers de l'organisation.

SUIVI DU *PLAN STRATÉGIQUE 2008-2011* ET DU *PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE*

Compte tenu de son statut d'indépendance, le Forestier en chef a produit son propre plan stratégique pour la période 2008-2011. Le contenu intègre des objectifs précis à mettre en œuvre par le personnel de chacune des directions du BFEC. Au cours de l'année 2010-2011, différentes actions visant l'atteinte des objectifs du *Plan stratégique 2008-2011* ont été réalisées. L'annexe 2 présente le bilan de la réalisation du plan stratégique au 31 mars 2011. Le BFEC a par ailleurs amorcé l'élaboration de son Plan stratégique pour la période 2012-2016. Le Forestier en chef prévoit le rendre public au cours de l'année 2011.

Toujours en considérant son statut d'indépendance, le Forestier en chef a également adopté, en 2008, son propre plan d'action de développement durable. À cet égard, le BFEC a implanté en 2010-2011 deux mesures d'acquisition écoresponsable au sein de son personnel : l'élimination de l'eau en contenant de plastique au bureau local de Québec ainsi que l'utilisation de piles rechargeables. Par ailleurs, des activités de sensibilisation se sont poursuivies conformément au *Plan d'action de développement durable du BFEC*.

Le BFEC a de plus élaboré un cadre de gestion environnementale. Son adoption, par le comité de direction du BFEC, est prévue en 2011.



De gauche à droite : Pierre Charbonneau, Doris Paquet et Gabriel Roy.

PLAN D'ACTION 2011-2012

Plus spécifiquement, les résultats escomptés suivants sont prévus pour l'exercice 2011-2012:

■ ■ ■ Calcul des possibilités forestières

- mettre à jour sommairement les possibilités forestières 2008-2013 des unités d'aménagement forestier (UAF) pour la révision des droits forestiers (attribution de bois) et la confection des plans d'aménagement forestier intégrés pour 2013-2014;
- publier le *Manuel de détermination des possibilités forestières* (MDPF);
- poursuivre le calcul des possibilités forestières 2013-2018 des UAF et des forêts de proximité concernés;
- compléter la formation du personnel responsable de la réalisation du CPF 2013-2018;
- évaluer l'impact de stratégies d'aménagement et de projets susceptibles d'affecter les possibilités forestières sur les territoires concernés et mettre en place le processus de validation de ces évaluations;
- obtenir l'enregistrement ISO 9001 du système de gestion de la qualité pour le CPF;
- compléter la livraison d'*Horizon CPF* (module *Diffusion*) et en assurer la maintenance.

■ ■ ■ Revue des résultats d'aménagement durable des forêts

- réviser le cadre d'évaluation;
- réaliser la planification détaillée de la revue des résultats 2008-2013.



De gauche à droite : Michel Caron, Bruno Cournoyer, Gaétan Laberge et Christopher Chin.

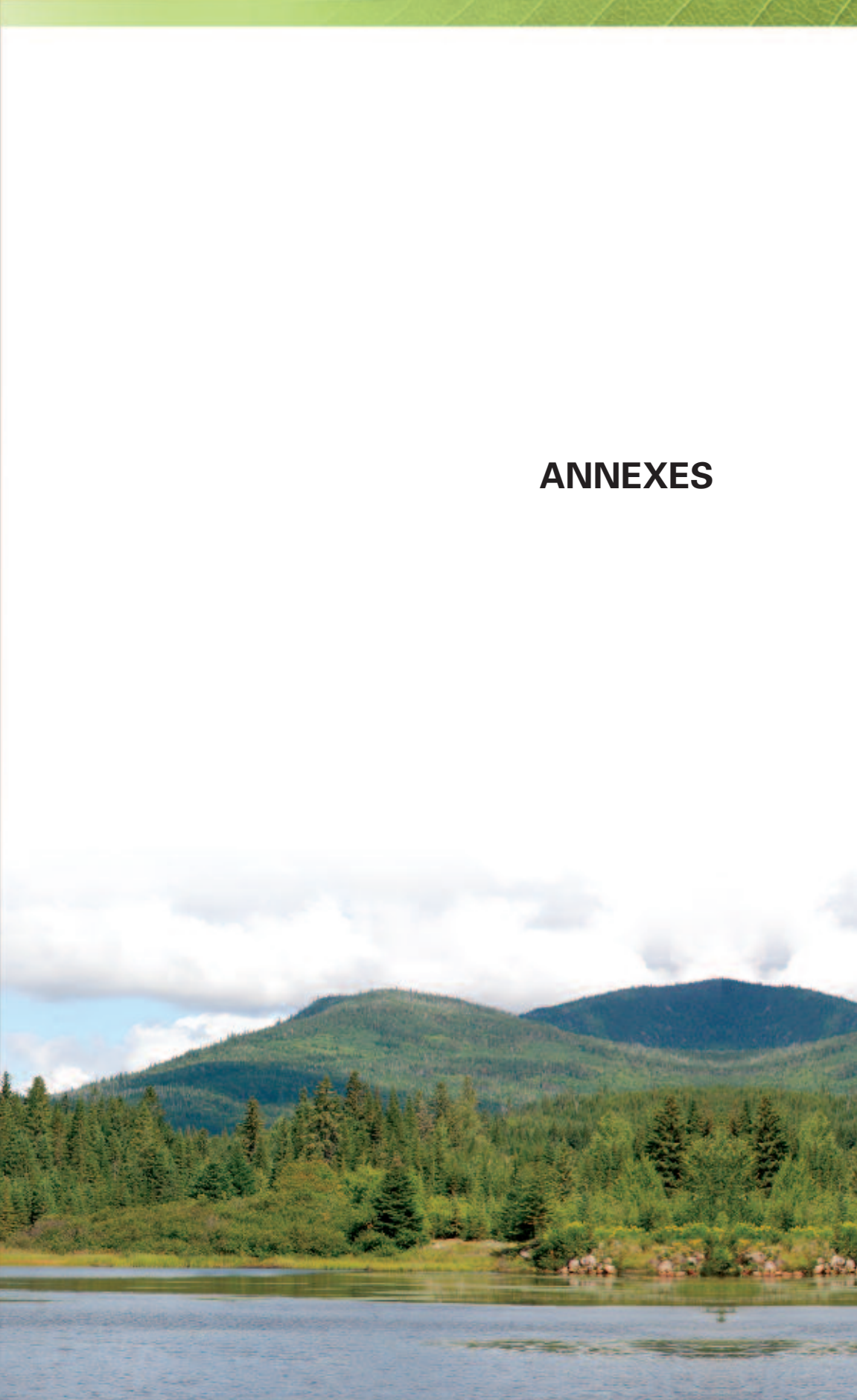


■ ■ ■ Gestion organisationnelle

- publier le *Plan stratégique 2012-2016* du BFEC;
- formaliser les fonctions de veille scientifique et de partage des connaissances;
- poursuivre la gestion du changement auprès des ressources internes et des clientèles afin de partager l'information et s'adapter aux défis posés par les nouvelles façons de faire le CPF;
- participer au Carrefour Forêt Innovations (octobre 2011);
- élaborer des procédures de gestion pour les principaux processus du BFEC;
- assurer la liaison avec les clientèles et les partenaires;
- assurer la coordination et la mise à jour des outils de communication interne;
- réaliser deux rencontres de formation et de réseautage de l'ensemble du personnel.

■ ■ ■ Plan d'action de développement durable

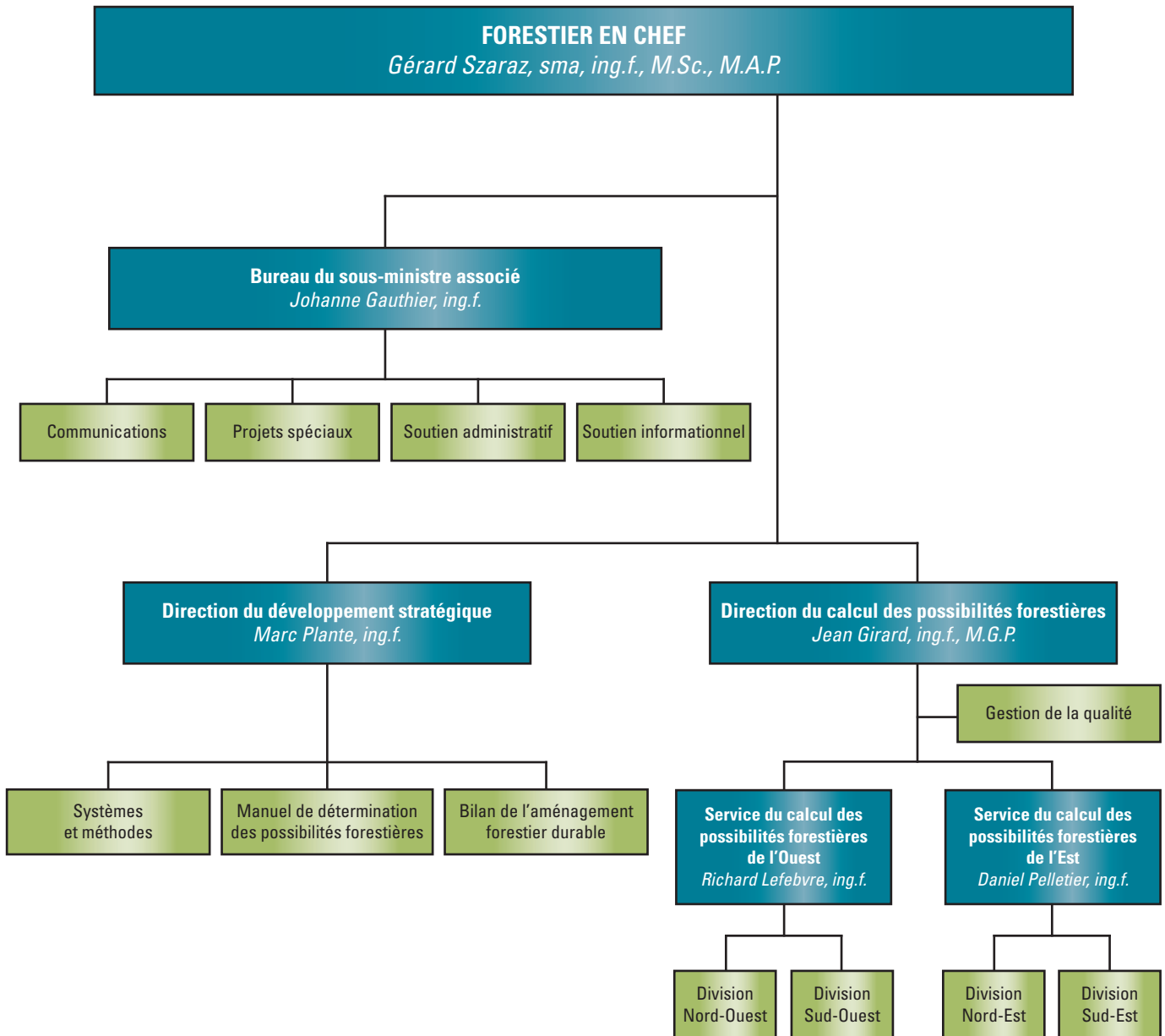
- mettre en œuvre des activités de sensibilisation et de prise en considération des orientations de développement durable destinées au personnel du BFEC;
- mettre en œuvre des activités de formations destinées aux analystes et à l'ensemble du personnel, dont les tâches sont reliées à la planification et à l'élaboration de projets, programmes et politiques;
- adopter le cadre de gestion environnementale par la direction du BFEC;
- compléter une pratique d'acquisition écoresponsable pour l'édifice du siège social de Roberval.



ANNEXES



ANNEXE 1 ORGANIGRAMME



ANNEXE 2 TABLEAU DU SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2008-2011

ACTIONS RÉALISÉES EN 2010-2011

ENJEU #1 : DÉVELOPPEMENT DURABLE

ORIENTATION : INTÉGRATION DE CONSIDÉRATIONS ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

OBJECTIF	INDICATEURS / CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES EN 2010-2011
----------	----------------------	--------------------------------

Axe d'intervention : Développement de la première génération d'un **Manuel de détermination des possibilités forestières** (MDPF)

1.1 Produire les fascicules nécessaires à l'évaluation de la possibilité forestière pour 2009	1) État d'avancement de la production des fascicules <i>50 % pour 31 mars 2009</i> <i>100 % pour septembre 2009</i>	80 % des fascicules des chapitres 2 et 3 sont complétés
1.2 Produire le Manuel en intégrant des considérations de développement durable pour 2011	1) État d'avancement de la production de l'ensemble des fascicules du MDPF <i>50 % pour le 31 mars 2010</i>	25 % des fascicules du chapitre 1 sont complétés

Axe d'intervention : Réalisation du **calcul des possibilités forestières** (CPF)

2.2 Développer le nouveau système (Horizon CPF) pour 2011 en y intégrant des considérations de développement durable	1) État d'avancement du développement du système de CPF <i>Générateur de modèles pour décembre 2009</i>	Générateur de modèles complété à 100 % et Horizon CPF complété à 95 %
	2) État d'avancement du plan de formation des aménagistes <i>Générateur de modèles pour décembre 2009</i>	Formation sur le générateur de modèles complétée
2.3 Réaliser tous les calculs des possibilités forestières (CPF) des réserves forestières pour 2010 tel qu'il est prévu	État d'avancement des CPF des réserves forestières <i>100 % pour 31 mars 2010</i>	Les CPF requis ont été complétés ou prolongés
2.4 Réaliser les CPF 2013-2018 des 74 UAF pour 2011	État d'avancement de la réalisation <i>Chargement des données pour septembre 2009</i>	Avancement global à 33 % des tâches. Échéancier reporté à décembre 2012 Intrants, chargement, diagnostic et stratégie complétés

ENJEU #1 : DÉVELOPPEMENT DURABLE (suite)

ORIENTATION : INTÉGRATION DE CONSIDÉRATIONS ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

OBJECTIF	INDICATEURS / CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES EN 2010-2011
----------	----------------------	--------------------------------

Axe d'intervention : Évaluation de l'*état des forêts* du domaine de l'État et de la *performance en matière d'aménagement forestier durable*

3.1 Produire, pour 2009, le premier Bilan d'aménagement forestier durable (BAFD) 2000-2008 des forêts du domaine de l'État	État d'avancement du BAFD <i>Assurance qualité, BAFD final et dépôt pour décembre 2009</i>	Bilan déposé en juin 2010
3.2 Amorcer le deuxième Bilan d'aménagement forestier durable (BAFD) des forêts du domaine de l'État en 2010-2011	Évaluation et amélioration de la démarche	Évaluation complétée

Axe d'intervention : *Évaluations d'impacts* découlant de projets de politiques, de programmes, de stratégies ou de scénarios de développement

4.1 Produire des évaluations d'impacts sur la possibilité forestière requises comme outil d'aide à la décision pour le gouvernement et les CRRNT	Nombre d'évaluations produites <i>90 % des évaluations produites dans les délais convenus</i> <i>100 % n'excédant pas 14 jours du délai convenu</i>	Poursuite des travaux selon le même cadre de référence
--	---	--



Conférence de presse tenue peu après le dépôt, à l'Assemblée nationale, du *Bilan d'aménagement forestier durable au Québec 2000-2008*.

ENJEU #2: CONFIANCE DU PUBLIC À L'ÉGARD DE LA QUALITÉ DE LA GESTION FORESTIÈRE

ORIENTATION : DÉVELOPPEMENT DES COMMUNICATIONS DU BUREAU DU FORESTIER EN CHEF (BFEC)

OBJECTIF	INDICATEURS / CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES EN 2010-2011
Axe d'intervention : Renforcement des <i>communications publiques</i>		
5.1 Élaborer une stratégie de communication au regard des mandats du BFEC et assurer sa mise en œuvre en 2009	1) Stratégie de communication publique <i>Mises à jour annuelles</i>	Stratégie mise à jour à l'hiver 2010-2011
	2) Mise en œuvre de la stratégie concernant le MADF, le projet CPF et le BAFD <i>Complétée à 100 % pour juin 2009</i>	Stratégie réalisée pour les dossiers complétés
5.2 Mettre en place des processus d'échanges avec les professionnels concernés par les mandats du BFEC	1) Processus d'échanges avec les regroupements de professionnels <i>Mis en place pour le 31 mars 2009</i>	Tenue du Séminaire sur la détermination des possibilités forestières 2013-2018
	2) Processus d'échanges avec la communauté scientifique <i>Mis en place pour le 31 mars 2009</i>	



De gauche à droite : Denis Villeneuve, président de l'OIFQ, Maxime Renaud, Caroline Lacasse, Jean Girard et Caroline Couture du BFEC.

ENJEU #3: CAPACITÉ DU BFEC À RÉALISER SES MANDATS

ORIENTATION : PERFORMANCE ET EFFICIENCE DU BUREAU DU FORESTIER EN CHEF (BFEC)

OBJECTIF	INDICATEURS / CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES EN 2010-2011
----------	----------------------	--------------------------------

Axe d'intervention : *Implantation* du BFEC

6.1 Compléter l'implantation du BFEC d'ici le 31 mars 2009	Plan d'organisation administrative (POA) <i>Mise en œuvre au 31 mars 2009</i>	L'équipe du BFEC est constituée de 71 ETC
6.2 Compléter l'implantation de l'infrastructure technologique pour 2009	<i>Programme d'implantation complété pour le 31 mars 2009</i>	Le suivi du maintien de l'infrastructure a été confié à un comité directeur BFEC/DGATI

Axe d'intervention : *Amélioration continue* dans l'accomplissement des mandats du BFEC

7.1 Élaborer un plan de développement des ressources humaines (PDRH) pour 2008	PDRH <i>Complété pour le 31 décembre 2008</i>	Le déploiement du PDRH s'est poursuivi dans le respect du cadre de gestion des personnes du MRNF
7.2 Favoriser le travail d'équipe, la synergie et le sentiment d'appartenance au sein du BFEC	Stratégie de communication interne du BFEC <i>Mise à jour le 31 mars 2011</i>	Mise à jour réalisée
7.3 Mettre en place un système de gestion de la qualité (SGQ) pour 2011	État d'avancement de la mise en place du SGQ Système implanté pour mars 2011	Préparation d'un enregistrement en 2011 d'un système de gestion de la qualité sous la norme ISO 9001

ANNEXE 3 ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013

ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES ET OBJECTIFS DU BFEC	ACTIONS	INDICATEURS / CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES EN 2010-2011
1. Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée			
Intégrer les principes du développement durable dans tous les aspects des mandats du Forestier en chef	Tenir en considération a priori les préoccupations sociales, économiques et environnementales ainsi que les balises de la Stratégie d'aménagement durable des forêts dans le calcul des possibilités forestières	Nombre d'unités d'aménagement forestier (UAF) intégrant des paramètres d'aménagement durable des forêts (ADF) dans le calcul des possibilités forestières (CPF) 2013-2018 <ul style="list-style-type: none"> • 100 % des UAF intégrant des paramètres d'ADF dans le calcul des possibilités forestières 2013-2018 	<ul style="list-style-type: none"> • Une procédure a été instaurée en concertation avec le Secteur des opérations régionales, pour recueillir les préoccupations en région sur une base régulière • Les administrations régionales et les commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire ont été rencontrées afin de recueillir leurs préoccupations
	Produire pour 2011 le premier Manuel d'aménagement durable des forêts (MADF)	État d'avancement de la production des fascicules du MADF <ul style="list-style-type: none"> • Produire pour 2009 les fascicules nécessaires au calcul des possibilités forestières 2013-2018 • Produire pour 2011 un premier MADF 	<ul style="list-style-type: none"> • 25 % des fascicules du chapitre 1 et 80 % des fascicules des chapitres 2 et 3 sont complétés
	Développer pour 2011 le nouveau système de calcul des possibilités forestières en y intégrant des considérations relatives au développement durable	État d'avancement du développement du système <ul style="list-style-type: none"> • Nouveau système opérationnel en 2011 	Le nouveau système est opérationnel



ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'ACTION 2008-2013 DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU BUREAU DU FORESTIER EN CHEF (suite)

ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES ET OBJECTIFS DU BFEC	ACTIONS	INDICATEURS / CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES EN 2010-2011
2. Informer, sensibiliser, éduquer et innover			
Faire connaître la nature et la portée du concept de développement durable et des seize principes s'y rattachant	Offrir des activités de sensibilisation et de formation continue en développement durable au personnel du BFEC, en vue de développer son expertise et des comportements écoresponsables	Nombre d'employés ayant participé aux activités de sensibilisation et de formation <ul style="list-style-type: none"> • <i>Avoir sensibilisé pour 2011 plus de 80 % du personnel</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la participation du BFEC au groupe de travail ministériel sur la sensibilisation du personnel • Parution régulière d'une chronique portant sur le DD dans le bulletin interne du BFEC
Évaluer l'état des forêts du Québec et la performance en matière d'aménagement durable des forêts	Produire pour 2009 le premier BAFD qui évalue l'état des forêts du domaine de l'État et la performance en matière d'aménagement durable des forêts et amorcer en 2010 le deuxième BAFD	État d'avancement des travaux du BAFD <ul style="list-style-type: none"> • <i>Déposer en 2009 le premier BAFD</i> 	Publication et diffusion du BAFD en juin 2010
Évaluer l'impact, a priori, de projets de politiques, de programmes, de stratégies ou de scénarios de développement durable	Produire des évaluations d'impacts sur les possibilités forestières requises comme outil d'aide à la décision pour l'État et les organismes régionaux	Nombre d'évaluations d'impacts produites <ul style="list-style-type: none"> • <i>Produire 90 % des évaluations d'impacts dans les délais convenus</i> 	Les évaluations d'impacts ont été réalisées sur demande et dans les délais convenus

**ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'ACTION 2008-2013
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU BUREAU DU FORESTIER EN CHEF (suite)**

ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES ET OBJECTIFS DU BFEC	ACTIONS	INDICATEURS / CIBLES	ACTIONS RÉALISÉES EN 2010-2011
3. Produire et consommer de façon responsable			
Adopter des pratiques écoresponsables dans les activités courantes de gestion au BFEC	Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable	État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale et nombre de pratiques d'acquisitions écoresponsables <ul style="list-style-type: none"> • <i>Avoir adopté pour 2011 un cadre de gestion environnementale</i> 	Cadre de gestion complété

Photo: Jean Girard

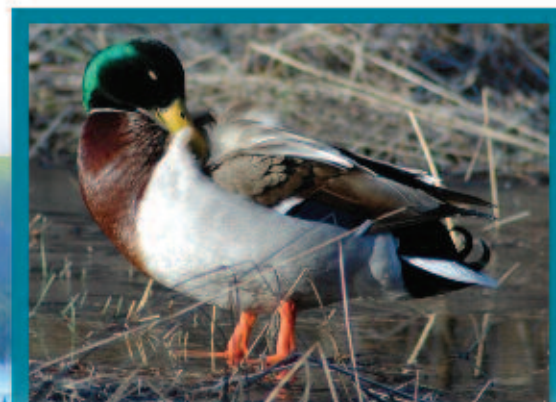


Photo: Maxime Larrivée

ANNEXE 4 LISTE DES ACRONYMES UTILISÉS DANS CE RAPPORT

- ADF: Aménagement durable des forêts
- AFD: Aménagement forestier durable
- BAFD: Bilan d'aménagement forestier durable
- BFEC: Bureau du forestier en chef
- BSMA: Bureau du sous-ministre associé
- CPF: Calcul des possibilités forestières
- DCPF: Direction du calcul des possibilités forestières
- DD: Développement durable
- DDS: Direction du développement stratégique
- DGATI: Direction générale adjointe des technologies de l'information
- ISO 9001: International Organization for Standardization
(Organisation internationale de normalisation)
- MADF: Manuel d'aménagement durable des forêts
- MDPF: Manuel de détermination des possibilités forestières
- MRNF: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- OIFQ: Ordre des ingénieurs forestiers du Québec
- SADF: Stratégie d'aménagement durable des forêts
- SGQ: Système de gestion de la qualité
- UAF: Unité d'aménagement forestier

Pour en connaître davantage sur les acronymes et abréviations reliés au secteur forestier, vous pouvez consulter l'adresse Internet suivante :

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/vocabulaire/forets-acronyme.jsp>



*Bureau du forestier
en chef*

Québec 

